



ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES À MADAGASCAR

Etat des lieux 2021

L'action extérieure des collectivités françaises à Madagascar

Madagascar est l'un des pays avec lequel la coopération décentralisée est la plus dynamique. **Depuis 1994, 279 projets y ont été conduits.**

C'est ce qu'ont pu mettre en avant les **2^{èmes} Assises de l'action internationale des collectivités décentralisées malagasy et françaises** qui ont réuni en **2018** plus de 600 acteurs (élus, techniciens, opérateurs, instituts de formation, agences de l'eau, partenaires techniques et financiers, associations et organisations non gouvernementales).

La coopération décentralisée : un partenariat équilibré reposant sur des relations humaines

- A souvent pour origine **des jumelages**, parfois anciens, issus de **relations amicales** et d'une volonté d'échanger et de **découvrir d'autres cultures** parfois d'apporter une **aide humanitaire**
- Evolution vers une **coopération décentralisée** de territoire à territoire formalisée par la **signature de conventions**
- Repose sur des **échanges humains** et des **relations de confiance** entre partenaires
- Plusieurs pratiques de la coopération décentralisée
 - **Appui à la société civile** des collectivités territoriales françaises
 - Soutient au **volontariat**
 - **Echanges d'expertises** sur des domaines techniques
 - Echanges entre **artistes**
 - Echanges **économiques**
 -
- Cas particulier des **Syndicats et Agences de l'eau, de l'assainissement, de la collecte des ordures ménagères et de l'énergie.**

31 partenariats de coopération décentralisée en 2021

En 2020, l'Ambassade de France recense **68 projets de coopérations décentralisées** impliquant **49 collectivités françaises**

- 6 conseils régionaux
- 7 conseils départementaux
- 11 agences de l'eau et syndicats de l'eau ou de l'énergie
- 37 villes, communes, métropoles, communautés de communes ou agglomérations

Ainsi que 3 réseaux régionaux multi-acteurs.

et **38 collectivités malgaches**

- 8 régions
- 3 intercommunalités
- 27 communes urbaines ou rurales

Ainsi que l'Etat malgache qui a passé des conventions avec Mayotte et La Réunion.

Ces partenariats mobilisent une **cinquantaine d'assistants techniques locaux et internationaux et de volontaires**, présents de manière permanente sur le terrain.

Quelques collectivités impliquées dans la coopération décentralisée franco-malgache en 2020

Côté français, 6 régions :

- Nouvelle Aquitaine
- La Réunion
- Normandie
- Ile-de-France
- Grand Est
- Bretagne

4 Agences de l'eau :

- Loire-Bretagne
- Adour Garonne
- Rhin Meuse
- Rhône Méditerranée Corse

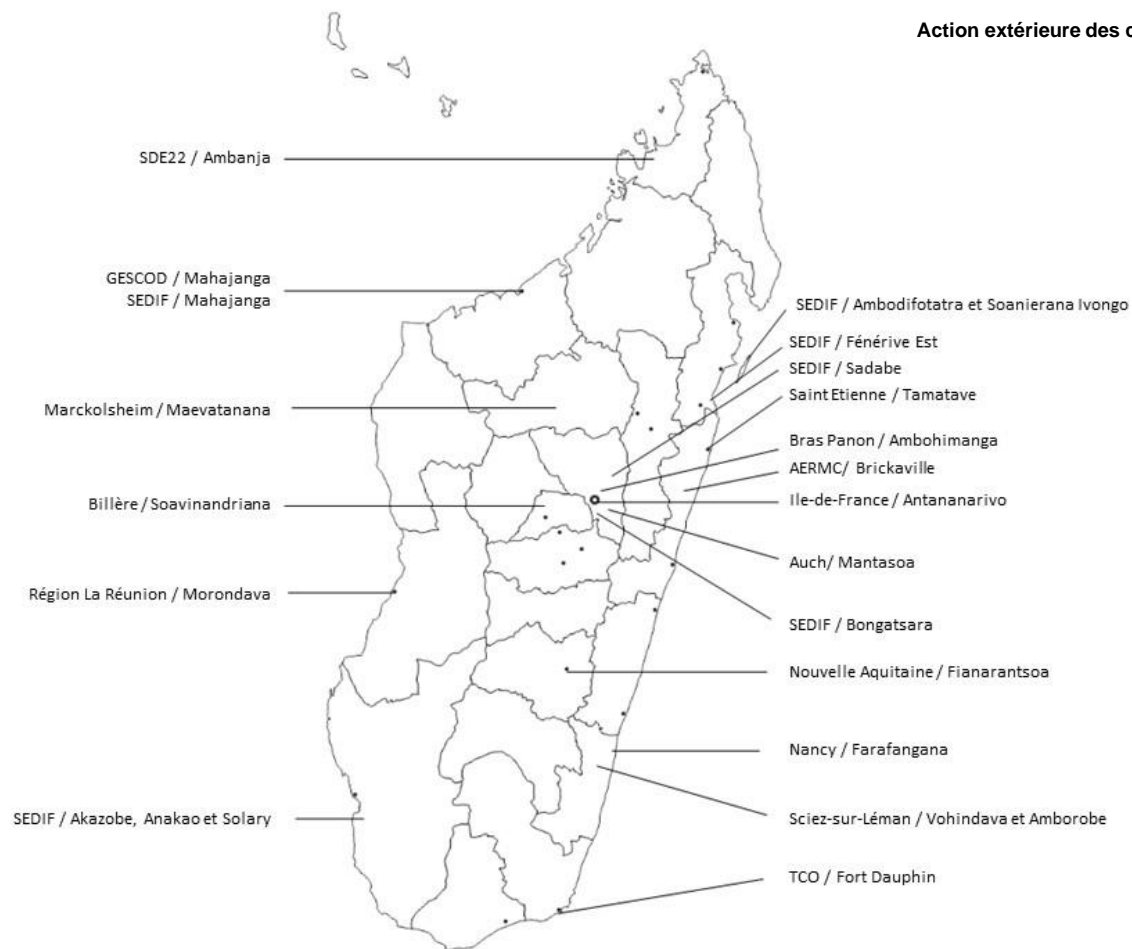
7 départements :

- Charente
- Haute Savoie
- La Réunion
- Mayotte
- Pyrénées-Atlantique
- Ille-et-Vilaine
- Finistère

Côté malgache, 8 régions :

- Alaotra Mangoro
- Atsinanana
- Boeny
- Diana
- Haute Matsiatra
- Itasy
- Sava
- Sofia





Principales thématiques portées par les coopérations décentralisées

La jeunesse, et plus particulièrement la mobilité des jeunes (via les dispositifs de volontariat et de l'appel à projets « Jeunesse ») et **la formation professionnelle**.

L'agriculture et le développement rural : les coopérations décentralisées sont également représentées dans le Groupe des Bailleurs de Fonds au sein de la plateforme Développement rural (coprésidée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et par la Délégation de l'UE).

L'eau, l'assainissement, les déchets et les énergies renouvelables : à noter la présence de 11 agences et syndicats de l'eau, de l'assainissement ou de l'énergie et la constitution en ONG malgache en 2019 d'un réseau d'acteurs de l'eau et de l'assainissement. Les coopérations décentralisées sont représentées depuis janvier 2020 dans le Groupe des Bailleurs de Fonds au sein de la plateforme WASH (coprésidée par le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène et l'UNICEF).

L'environnement et la gestion des risques et des catastrophes naturelles.

La gouvernance locale et l'appui institutionnel à la décentralisation est un enjeu important, notamment autour de la formation des agents territoriaux à la maîtrise d'ouvrage, de la fiscalité et du foncier.

Le développement économique durable : écotourisme, appui à l'entrepreneuriat ou à la structuration de filières commerciales.

La culture, le patrimoine et la promotion de la langue française dans l'Océan Indien.

Madagascar, 1^{er} pays bénéficiaire de l'aide publique au développement des collectivités françaises - 4 468 330 € en 2020

Madagascar : l'un des pays avec lequel la coopération décentralisée est la plus dynamique

Ce montant s'inscrit dans la continuité des précédentes années, après une baisse en 2018 :

- Environ 4 000 000 € en 2019
- 3 798 806€ en 2018
- 4 697 434€ en 2017

A ce montant s'ajoutent un appui financier de l'Ambassade, de l'Agence Française de Développement, du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (DAECT) et de l'UE.